PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA CAISSE DESJARDINS DE BEAUCE-CENTRE, TENUE LE LUNDI 17 AVRIL 2023 À 19H30 EN MODE VIRTUEL.

1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette,** explique le déroulement de la rencontre et souhaite la bienvenue à tous les membres présents en mode virtuel.

La directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette,** précise qu'en l'absence du président, M. Ludovic Lessard, **Mme Éloïse Jacques** agira comme présidente d'assemblée. Mme Sabrina Guillemette agira comme secrétaire et sera assistée dans ses fonctions par Mmes Sylvie Pelletier et Carole Jacques, adjointes à la direction générale et Mme Amélie Roy, adjointe administrative.

Par la suite, **Mme Éloïse Jacques,** déclare l'assemblée ouverte, il est 19 h 40.

Sur proposition dûment appuyé, il est résolu que Mesdames Amélie Roy et Carole Jacques soient nommées scrutatrices.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La secrétaire d'assemblée, **Mme Sabrina Guillemette,** fait la lecture de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée**
   - 1.1. Mot de bienvenue
   - 1.2. Message du président du Mouvement Desjardins
2. **Fonctionnement et déroulement de l'assemblée**
   - 2.1. Règles pour participer à l'AGA
   - 2.2. Nomination des personnes scrutatrices
   - 2.3. Adoption de l'ordre du jour
   - 2.4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 19 avril 2022
3. **Retour sur l'année 2022**
   - 3.1. Rapport du conseil d'administration
   - 3.2. Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
   - 3.3. Rapport financier
   - 3.4. Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. **Période de questions**
5. **Propositions soumises au vote**
   - 5.1. Adoption d'une résolution spéciale
     - 5.1.1. Adoption des modifications au règlement intérieur de la caisse
   - 5.2. Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
   - 5.3. Élection des membres du conseil d'administration
     - 5.3.1. Nomination des officiers pour la période d'élection
     - 5.3.2. Rapport du comité de mise en candidature
     - 5.3.3. Élection par acclamation
   - 5.4 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. **Fin de la rencontre et remerciements**
7. **Publication des résultats et levée de l'assemblée**

Suite à la lecture de l'ordre du jour,

Sur proposition dûment appuyé, il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 19 AVRIL 2022

Le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site internet de la Caisse. Aucune lecture n'est faite considérant que les membres ont pu en prendre connaissance avant la rencontre.

La présidente d'assemblée, **Mme Éloïse Jacques,** demande une résolution pour l'adoption du procès-verbal.

Sur proposition dûment appuyé, il est résolu à l'unanimité que le procès-verbal de l'assemblée générale de la Caisse de Beauce-Centre, tenue le 19 avril 2022 soit adopté tel que présenté.

4. RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au nom du président, la directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette**, livre le message du conseil d'administration.

Elle mentionne plus précisément :

- La mise à niveau du plan stratégique 2022-2025 lors d'un colloque des administrateurs et gestionnaires
- La rigueur, l'implication et le dynamisme des membres du conseil d'administration
- La nomination d'un nouveau directeur général, M. Jean-Sébastien Fournier, qui a dû s'absenter pour une période indéterminée. Pendant, son absence, elle a été nommée directrice générale par intérim
- L'implication financière dans des projets porteurs sur notre territoire soit 100 000$ à la Coopérative de santé Robert Cliche et 150 000$ à la Ville de Saint-Joseph
- La bonne croissance des membres dont plus du tiers réside à l'extérieur du territoire
- L'accompagnement apporté aux membres dans leur autonomie financière suite au contexte incertain
- Le virage numérique qui s'est encore accéléré. 37% des produits ont été acquis en ligne
- La progression constante des ristournes

5. RAPPORT SUR LA SURVEILLANCE DES RÈGLES DÉONTOLOGIQUES

La directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette**, invite la présidente du comité gouvernance et éthique, **Mme Dominic Paré**, à livrer le rapport de la surveillance.

La présidente du comité mentionne :

- Qu'aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée
- Que les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent
- Que la Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code

6. RAPPORT FINANCIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

La directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette,** invite les membres à écouter la vidéo portant sur l'évolution du Mouvement Desjardins suivi d'une capsule sur les résultats financiers propres à la Caisse au 31 décembre 2022.

La directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette,** profite de l'occasion pour mentionner que les moments forts de l'année 2022 ont été la gestion du télétravail en fonction des besoins des membres, le maintien des rendez-vous virtuels avec signature électronique et l'accompagnement offert aux membres sur les solutions numériques.

La directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette**, apporte les précisions suivantes concernant les excédents nets après ristournes aux membres:

La diminution par rapport à 2021 provient de 3 facteurs :

- La baisse des revenus liés au rachat du placement détenu dans la Fédération suite à un changement à la structure financière,
- La variabilité des instruments dérivés. Cette variation est théorique et fluctue en fonction de l'évolution des taux d'intérêt sur le marché et,
- L'augmentation de la cotisation aux composantes du Mouvement et frais afférents qui permet à Desjardins la mise en commun des coûts reliés aux dépenses en lien avec la sécurité, la modernisation des systèmes, le virage numérique et les coûts d'opérations.

La directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette**, précise que pour l'année 2023, la croissance du volume d'affaires est bonne et on maintient un contrôle rigoureux des frais d'exploitation. On s'attend à un ralentissement en matière de financement hypothécaire suite à la conjoncture économique actuelle et la hausse des taux d'intérêt.

Finalement, elle remercie les membres pour leur confiance et fidélité ainsi que les employés actuels, ceux qui ont quitté leur emploi à la Caisse de Beauce Centre et souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues.

7. PRÉSENTATION DES ENGAGEMENTS DE LA CAISSE DANS SON MILIEU

Mme Dominic Paré présente les montants remis pour soutenir les initiatives porteuses dans les différents secteurs d'activités.

En 2022, un montant de **264 724$** a été distribué à la communauté et réparti comme suit : **29 413$** en dons et commandites et **235 311 $** grâce au FADM. Les montants se détaillent comme suit :

Les montants remis en dons et commandites sont les suivants	
Éducation	3 927 $
Santé et saines habitudes de vie	6 521 $
Culture	1 150 $
Développement économique	9 606 $
Engagement social et humanitaire	8 209 $
Total	**29 413 $**

Montants investis dans la collectivité par le biais du FADM	
Éducation	10 557 $
Santé et saines habitudes de vie	84 594 $
Engagement social et humanitaire	3 037 $
Développement économique, emploi et entrepreneuriat	137 123 $
Total	**235 311$**

Mme Paré mentionne :

- que le conseil d'administration a adopté un plan d'engagement et de proximité auprès des membres et de la communauté en 2021
- que la politique d'investissement est disponible sur le site web de la caisse
- que les 3 créneaux privilégiés sont : l'éducation, la santé et les saines habitudes de vie et le développement économique. Des exemples de projets soutenus ont été mentionnés.

Suite aux montants comptabilisés en 2022, les fonds disponibles de la réserve du Fonds d'aide au développement du milieu pour les projets futurs sont de :

Réserve du FADM	
Fonds disponibles en début d'année	448 k$
Montant versé au FADM	150 k$
Montants distribués en 2022	235 k$
Récupération d'impôt	60 k$
Solde au 31 décembre 2022	423 k$

La directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette,** présente quelques initiatives en matière d'éducation financière soit la caisse scolaire et le programme Mes finances, mes choix.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La présidente d'assemblée, **Mme Éloïse Jacques**, précise les règles de fonctionnement pour la période de questions et invite les membres à poser leurs questions ou à émettre leurs commentaires dans la boîte de dialogue.

Aucune question n'a été posée.

9. ADOPTION D'UNE RÉSOLUTION SPÉCIALE :

ADOPTION DES MODIFICATIONS AU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CAISSE

La présidente d'assemblée, **Mme Éloïse Jacques**, résume les étapes réalisées avant d'en arriver à la proposition de modification. Elle mentionne que toutes les possibilités ont été envisagées et que le conseil d'administration a décidé de proposer les modifications suivantes au *Règlement intérieur de la Caisse* en précisant que cette résolution requiert une adoption aux 2/3 des voix exprimés par les membres de plein droit:

OBJET : MODIFICATION DE L'ANNEXE «A» DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE LA CAISSE

ATTENDU QUE le conseil d'administration souhaite abroger et abolir les groupes pour la formation du conseil d'administration, notamment afin de faciliter les élections en favorisant l'approche du profil collectif enrichi;

Sur proposition dûment appuyé, il est résolu à l'unanimité la modification suivante soit apportée au *Règlement intérieur de la Caisse* :

- Que l'Annexe «A» «Conseil d'administration», option «B», soit modifié de façon à abroger les groupes pour la formation du conseil d'administration.

- Que cette modification entre en vigueur dès son adoption, avant la période des élections prévues lors de l'assemblée générale annuelle du 17 avril 2023.

La proposition d'adopter la résolution spéciale apportant des modifications au *Règlement intérieur de la Caisse* est adoptée à l'unanimité par les membres de plein droit.

10. PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS (RISTOURNES)

La directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette**, présente la recommandation du conseil d'administration sur la répartition des excédents annuels

Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	**819 k$**
Affectation aux réserves plus-values et autres éléments	**23 768 k$**
Somme nette utilisée en provenance de la réserve FADM	**175 k$**
Ajustement net relatif aux ristournes | année précédente	**3 k$**
Solde des excédents à répartir | au 31 décembre 2022	**24 765 k$**
Affectation au FADM	**(100) k$**
Affectation à la RRE	**(4 030) k$**
Affectation à la réserve générale	**(20 635) k$**
Solde à répartir	**0 $**

La directrice générale, **Mme Sabrina Guillemette,** présente la proposition de versement pour l'année 2022

FADM	100 000$
Ristournes aux membres	882 272$
Total	**982 272$**

Et les taux de ristournes proposés sont :

RISTOURNE VOLUME	TAUX PAR 1000$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES	Équivalent en $
Comptes	0,60 $	**130 k$**

Épargne et placements		**122 k$**
Fonds		**65 k$**
Prêts et marges de crédit		**231 k$**
RISTOURNE ASSURANCES	23$ / 1 000$ de prime	**109 k$**
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT	0,58$ / 1 000$ d'achats nets	**54 K$**
Ristournes produits	Montant de 50$	**166 k$**
Ristourne Services de placement et d'investissement en gestion de patrimoine	Montant de 23$/1 000$ d'honoraires et de commissions	**5 k$**
Total des ristournes aux membres		**882 k$**

Sur proposition dûment appuyé, il est résolu à l'unanimité de recommander cette répartition de partage des excédents annuels et les taux de ristournes. Cette proposition sera soumise au vote en différé.

11. RAPPORT DU COMITÉ DE MISE EN CANDIDATURE

Pour la période d'élection, **Mme Éloïse Jacques** agira comme présidente d'élection. **Mme Sabrina Guillemette** agira comme secrétaire d'élection.

Par la suite, la présidente du comité de mise en candidature, **Mme Dominic Paré,** présente la démarche du profil collectif enrichi suivi du rapport du comité.

L'appel de candidatures a été diffusé pour une durée minimale de 20 jours, à partir du 16 janvier 2023 de la façon suivante :

- ✓ Affichage dans tous nos établissements
- ✓ Diffusion sur notre microsite, notre page Facebook et l'infolettre Mouvement

Elle rappelle les critères et compétences recherchés pour les candidats.

Il y avait 3 postes universels à pourvoir et 2 candidatures ont été reçues.

Voici les candidatures éligibles reçues dans les délais prévus :

M. Claude Cliche
M. Martin Labbé

Un document de présentation de ces personnes a été déposé sur le site internet de la Caisse.

12. ÉLECTION PAR ACCLAMATION

Les noms des candidats ont été affichés dans tous les établissements de la Caisse selon les délais requis et y sont demeurés jusqu'à l'assemblée.

Étant donné que le nombre de candidatures reçues dans les délais est inférieur au nombre de postes à combler, la présidente d'élection, **Mme Éloïse Jacques**, déclare élus par acclamation :

- M. Claude Cliche
- M. Martin Labbé

La présidente d'élection, **Mme Éloïse Jacques**, félicite les 2 candidats et mentionne que le poste vacant sera coopté d'ici la fin de l'été.

13. PRÉCISIONS SUR L'EXERCICE DU VOTE EN DIFFÉRÉ ET L'ANNONCE DES RÉSULTATS

La directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette**, précise que les membres pourront voter après l'assemblée sur la proposition de partage des excédents annuels et les ristournes.

Elle présente également les modalités entourant le vote :

- Dès la fin de la présentation, la période de votation est ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'à 23h59 le vendredi 21 avril.
- Une borne de votation est également accessible à la caisse pour les membres qui n'ont pas AccèsD.

14. SUIVI DES RÉSULTATS DE VOTE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La directrice générale par intérim, **Mme Sabrina Guillemette**, mentionne que la Caisse publiera les résultats des votes sur le site internet et qu'ils seront disponibles auprès de la Caisse. Ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

La présidente d'assemblée, **Mme Éloïse Jacques**, remercie les membres d'avoir assisté à l'assemblée générale annuelle en mode virtuel ainsi que le personnel et les administrateurs. Il est 20h40 et l'assemblée est suspendue jusqu'à la compilation des votes.

À l'issue de la période de votation auprès des membres, il y a eu 218 membres qui ont exercé leur droit de vote. Voici les résultats obtenus à l'égard du scénario recommandé par le conseil d'administration :

Proposition sur la répartition des excédents annuels et les ristournes :

97,71% des membres ont voté en faveur de la recommandation.

La proposition est : Adoptée ☒

Quarante-trois membres (43) ont assisté à l'assemblée en direct et deux cent dix-huit (218) membres ont participé à la votation.

Levée de l'assemblée

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 25 avril 2023 à 16h 41.

_____ _____

Président Secrétaire